



Les abolitions de l'esclavage

Lettre de Thomas Clarkson à François Guizot, extrait relatif à la question de l'esclavage.

« 18 janvier 1841¹

(...)

I come now to another subject, namely, the abolition of slavery, a cause, in which I have laboured for more than half a century, and which is now (in the 81th year of my age) as near and dear to me as ever. I implore you, Sir, and I implore your estimable Colleague, Marshal Soult, to use your high Influence with the French Cabinet, to put an immediate end to Slavery, in all your Colonies, and may I be permitted to suggest, without an apprenticeship. Thus by granting complete freedom to the slave, you will make the gift truly worthy of the great French Nation. I ask this as a matter of Justice. Every man by nature is born free and has a Right to his own Body, and whoever attempts to enslave him by force and against his own consent, is the worst of Robbers, and violates a Commandment of God. I ask this again in the name of Humanity, for to inflict the cruelties, which are practiced by the Planters upon their unfortunate slaves by the whip, the chain, the iron-collar, and other Instruments of torture, is to usurp an authority, which must make every generous mind shudder, and at which Christianity revolts. I ask this again in the name of sound policy, for sound policy is never at variance with Humanity and Justice. Be not afraid of the consequences of Emancipation. Great-Britain has made the Experiment. And what has been the result of it ? The emancipated slaves have never refused to work, were fair, though low wages have been offered them. They are sober, honest, industrious, contented and grateful to their masters. Crime has decreased among them, and the jails which used to be crowded with them are now, for the most part, empty. The planters also have reaped great advantages from Emancipation. Their labourers do twice more work for them, being now free, than when they were slaves. Hence they get their work done. Twice cheaper, so that their profits are larger. Their estates also are rising in value. They are freed also from the fear of Insurrections. I may add to this, that great Britain, the Mother-Country, has had also her advantages from the change. The Negroes, when slaves, were poor, and had little or no money. They have now money to spend, and they spend a good deal of it in dress and finery. Thus our manufacturers have been benefited to a considerable extent. I am told that the annual clothing of the emancipated slaves amounts already to three times more than in the days of slavery.

In imploring you, Sir, to use your Influence with the French Cabinet, in conjunction with the Marshal Soult, to effect the great object above mentioned, I am only asking you to complete what France herself had begun. Louis the 18th joined the English Nation in suppressing the slave trade with her ships of war. Shall your Sovereign, Louis-Philippe, so estimable for his amiable dualities in domestic life, be behind his predecessor, in Acts of Humanity and Justice ?

Permit me to add, that if France should accomplish this noble work under your auspices, you would not only have peace of mind on your dying bed on reflecting upon what you had done for the oppressed; but France herself would acquire more true glory, than from any splendid victory, which she may yet obtain over the Nations of the Earth. »

¹A.N., Fonds Guizot, 42 AP 219.



Les abolitions de l'esclavage

- Traduction:

« (...) J'en viens maintenant à un autre sujet, c'est-à-dire l'abolition de l'esclavage, une cause pour laquelle j'ai oeuvré pendant plus d'un demi siècle et qui m'est maintenant (dans ma 81e année) plus proche et plus chère que jamais. Je vous implore, Monsieur, et j'implore votre honorable Collègue, le Maréchal Soult, d'utiliser votre haute influence sur le Cabinet français, pour mettre une fin immédiate à l'esclavage dans toutes vos colonies, et qu'il me soit permis de suggérer, sans apprentissage. Ainsi en octroyant la liberté complète à l'esclave, vous ferez un don vraiment digne de la grande Nation française. Je demande cela comme une question de Justice. Chaque homme, par nature, naît libre, et a droit à son propre corps, et quiconque tente de le réduire en esclavage par la force et contre sa propre volonté, est l'équivalent des voleurs, et viole un commandement de Dieu. Je fais cette demande au nom de l'Humanité. Car accepter les cruautés qui sont pratiquées par les planteurs sur leurs malheureux esclaves par le fouet, la chaîne, le carcan et autres instruments de torture, c'est usurper une autorité qui doit faire frissonner tout esprit généreux, et qui révolte la chrétienté. Je demande cela au nom d'une politique saine, car la politique saine ne varie pas avec l'Humanité et la Justice. Ne craignez pas les conséquences de l'émancipation. La Grande-Bretagne a fait l'expérience. Et quelq en furent les résultats ? Les esclaves émancipés n'ont jamais refusé de travailler, ils furent loyaux, bien que de bas salaires leur eussent été offerts. Ils sont sobres, honnêtes, travailleurs, satisfaits et reconnaissants envers leurs maîtres. Le crime a diminué parmi eux, et les prisons qui étaient habituellement surpeuplées sont aujourd'hui, pour la plupart d'entre elles, vides. Les planteurs ont aussi tiré de grands avantages de l'émancipation. Leurs travailleurs font deux fois plus de travail pour eux en étant libres que lorsqu'ils étaient esclaves. D'une part leur travail est fait. D'autre part à meilleur marché, ainsi leurs profits ont augmenté. Leurs plantations prennent aussi de la valeur. Ils sont aussi libérés de la peur des insurrections. Je dois ajouter à cela que la Grande-Bretagne, la Mère-Patrie, a aussi tiré ses avantages du changement. Les Noirs, lorsqu'ils étaient esclaves, étaient pauvres, et avaient peu d'argent. Ils ont maintenant de l'argent à dépenser et ils le dépensent en bonne partie pour des vêtements et des petites fantaisies. Ainsi nos fabricants en ont amplement bénéficié. Je me suis laissé dire que l'habillement annuel des esclaves émancipés atteint presque le triple de ce qu'il était sous l'esclavage.

En vous implorant, Monsieur, d'user de votre influence auprès du Cabinet français, en collaboration avec le Maréchal Soult, pour réaliser le grand projet mentionné ci-dessus, je ne vous demande pas seulement de compléter ce que la France avait elle-même commencé. Louis XVIII avait rejoint la nation britannique en supprimant la traite négrière avec ses navires de guerre. Votre souverain Louis-Philippe, si estimable pour sa politique intérieure, sera-t-il en retrait de son prédécesseur dans le domaine de l'Humanité et de la Justice ?

Permettez-moi d'ajouter que si la France accomplit ce noble travail sous vos auspices, vous n'aurez pas seulement la tranquillité d'esprit sur votre lit de mort en réfléchissant à ce que vous aurez fait pour les opprimés, mais la France elle-même y aurait acquis plus de gloire que par tout autre splendide victoire que celle qu'elle pourrait remporter maintenant sur les Nations de la Terre ».